

**DEPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME**

**ARRONDISSEMENT
DE ROCHEFORT**

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N° 08.097

L'An deux Mille Huit, le 23 juin à 18 h 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Didier QUENTIN, Député-Maire.

DATE DE LA CONVOCATION

Le 17 juin 2008

DATE D'AFFICHAGE

Le 17 juin 2008

ETAIENT PRESENTS : M. QUENTIN, M. LE GUEUT, M. GIRAUD, Mme LECOMTE, M. DENIS, Mme CROUÉ, M. BESSON, M. LABIA, adjoints,

Mlle BARRAUD-DUCHERON, M. CAU, M. CHABASSE, Mme CIRAUD-LANOUE, M. COASSIN, Mme DOUMECQ, Mme DUMAS, Mme FAUQUET-MOLL, M. FILOCHE, M. GONZALEZ, Mme GRAMMATICO, M. GUIARD, Mme LEFEBVRE, Mme LIGEARD, M. MERLE, Mme PELLET, M. POTENNEC, M. PRUDENCIO, M. RICH, Mme WILLMANN, conseillers municipaux.

ETAIENT REPRESENTES :

Mme PELTIER représentée par Mme LECOMTE
Mme CHABANEAU représentée par Mme CROUÉ
M. COEURET représenté par M. DENIS
Mme MONNEREAU représentée par M. MERLE
Mme BOURDEAU-BOROWSKY représentée par M. GUIARD

Nombre de conseillers en exercice : 33
Nombre de présents : 28
Nombre de votants : 33

Madame DOUMECQ a été élue Secrétaire de Séance.

OBJET : MOTION DE SOUTIEN A INGRID BETANCOURT ET A SON COMBAT
EN FAVEUR D'UN ETAT DE DROIT EN COLOMBIE

RAPPORTEUR : MONSIEUR LE DEPUTE-MAIRE

VOTE : UNANIMITE

Compte-tenu du combat que mène Ingrid Betancourt en faveur de l'instauration d'une vraie démocratie en Colombie,

Soutenant son action en faveur de la justice sociale, de la lutte contre la corruption et pour la défense des plus pauvres,

Considérant que son enlèvement le 23 février 2002 est une entrave au débat démocratique en Colombie,

Qu'à travers elle, la ville de Royan souhaite créer un élan de solidarité avec trois mille autres personnes enlevées dans le pays,

Considérant que son combat contre les narcotrafiquants est aussi celui de la ville de Royan,

LE CONSEIL MUNICIPAL

- OUI l'exposé du Rapporteur,
- APRES en avoir délibéré,

DECIDE

- de soutenir l'action d'Ingrid Betancourt et de la faire connaître à ses concitoyens en y consacrant une information dans le bulletin municipal,

- de faire d'Ingrid Betancourt une citoyenne d'honneur de la ville de Royan en regard du combat difficile qu'elle mène au péril de sa vie et de celle de ses proches en faveur du peuple colombien,

- de porter cette information à la connaissance de :

- M. Nicolas Sarkozy, Président de la République Française, Palais de l'Elysée 55 rue du Faubourg Saint-Honoré – 75008 Paris
- M. François Fillon, Premier Ministre, Matignon 57 rue de Varennes 75700 Paris
- Mme Michèle Alliot-Marie, Ministre de l'Intérieur, de l'Outre Mer et des Collectivités Territoriales, place Beauvau – 75800 Paris
- M. Bernard Kouchner, Ministre des Affaires Etrangères et Européennes, 37 quai d'Orsay 75351 Paris cedex 07
- M. Fernando Cepeda Ulloa, Ambassadeur de Colombie en France, 22 rue de l'Elysée 75008 Paris
- M. Bernard Accoyer, Président de l'Assemblée Nationale, 126 rue de l'Université 75355 Paris 07
- M. Christian Poncelet, Président du Sénat, 15 rue de Vaugirard 75291 Paris cedex 06
- M. le Président du Parlement Européen, rue Wiertz 1047 Bruxelles
- M. le Secrétaire Général du Conseil de l'Union Européenne, 175 rue de la loi 1048 Bruxelles

- M. Terry Davis, Secrétaire Général du Conseil de l'Europe, avenue de l'Europe
67075 Strasbourg cedex
- M. José manuel Durao Barroso, Président de la Commission Européenne, rue Archimède
1049 Bruxelles

afin que, dans leurs responsabilités respectives, ils puissent œuvrer en faveur de la libération d'Ingrid Betancourt.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,